

SUITE AUX ÉTATS GÉNÉRAUX RÉUNIS LE 13 OCTOBRE 2007 À VILLEFRANCHE SUR SAONE...

NOS ENGAGEMENTS

Préambule :

Les cinq tables rondes thématiques ont rassemblé un public nombreux et ont été l'occasion de riches débats, avec un constat commun : la mise en œuvre des politiques publiques concernant le handicap tarde à se concrétiser.

Le vote de la loi de 2005 (trois ans déjà!) a marqué une étape et laissait espérer un meilleur respect de l'accès de tous aux droits de tous. Or, sa mise en œuvre par les pouvoirs publics via les administrations centrales et territoriales est lente et semble pâtir d'une carence de moyens et d'une faiblesse d'ambition.

Citons pêle-mêle : des dossiers trop compliqués et redondants, des délais d'attente trop longs, des interlocuteurs difficiles à identifier, des informations peu claires, une absence de liens et de partenariat entre des acteurs qui devraient manifestement agir en synergie...

Le respect de la dignité et des droits dû aux personnes en situation de handicap n'y trouve pas son compte.

En vertu de son projet – sensibiliser, informer, former – notre association se donne entre autres missions d'exercer une vigilance pour détecter les dysfonctionnements afin de les dénoncer. Elle se donne pour mission, avec les autres acteurs associatifs, d'interpeller les responsables de l'action publique pour obtenir des améliorations significatives.

De plus, nous sommes convaincus de la nécessité d'agir sans délai par les moyens propres dont disposent les citoyens dans le cadre associatif. Aussi, nous conduirons des actions et projets pour contribuer au changement social et culturel nécessaire, en particulier, des actions visant le grand public.

Cependant, sur les thèmes travaillés lors des Etats Généraux, nous voulons faire des propositions plus précises et agir dès à présent en développant les partenariats avec les associations et les institutions.

ACCESSIBILITÉ

Référents : Nicole, Alain N, Nathalie

Nous constatons qu'en bien des lieux (voirie et transports) de notre secteur l'accessibilité n'est pas encore réalisée.

Nous souhaitons qu'il y ait une représentation significative des personnes en situation de handicap dans toutes les commissions ad hoc des communes de la communauté d'agglomération de Villefranche.

Pour notre part, nous allons :

-Contribuer localement à la constitution d'un groupe représentatif de personnes en situation de handicap que nous chercherons à faire reconnaître comme interlocuteur dans les diverses commissions territoriales dont la mise en place est prescrite par la loi de 2005.

VIE SCOLAIRE

Référents : Pascale, Béatrice et Hervé

Nous constatons que les enseignants en milieu ordinaire d'une part et les parents d'enfants en situation de handicap d'autre part, ignorent assez largement les structures, les pratiques, les acteurs d'un parcours de scolarisation. C'est une carence générale d'information et de formation (qui s'ajoute comme obstacle à la scolarisation à toutes les difficultés et lourdeurs administratives)

Nous souhaitons rendre compréhensible les modalités d'organisation possibles des divers parcours de scolarisation qui peuvent et doivent être proposés aux élèves en situation de handicap.

Pour notre part, nous allons :

- a- proposer un appui aux enseignants sous forme de rencontres qui auront en particulier pour objectif de sensibiliser le monde scolaire à la nécessité de prendre en compte les attentes des parents d'enfant en situation de handicap, aussi diverses et singulières soient-elles.
- b- proposer des initiatives d'information sur ce thème en direction du grand public
- c- contribuer à faire connaître les « bonnes pratiques » du travail en réseau dans le domaine éducatif

VIE PROFESSIONNELLE : EMPLOI – FORMATION

Référents : Robert et Xavier

Nous constatons que l'information sur l'emploi et la formation dans notre secteur circule mal. En effet, les responsables d'entreprises, les professionnels de l'insertion-formation et les personnes en situation de handicap (regroupées ou non en associations) se connaissent peu et par conséquent ne parviennent pas à agir efficacement.

Nous souhaitons que les réseaux d'acteurs se structurent, clairement identifiables, disposant et diffusant une information accessible entre partenaires et accessibles aux publics qui en ont besoin.

Pour notre part, nous allons :

- a- mettre en place une mailing list et un outil interactif sur internet pour rendre accessible l'information et faciliter la conduite de projet
- b- mettre en place un tutorat par le biais de seniors pour l'accueil, le suivi et l'intégration des personnes handicapées dans les entreprises du bassin Beaujolais Val de Saône
- c- participer à la semaine pour l'emploi des personnes en situation de handicap.

GRANDE DÉPENDANCE

Référents : Alain D., Emmanuelle et Sylvie B.

Ce groupe a mis en évidence par le partage d'expériences singulières, des mots-clés indiquant les valeurs qui doivent sous-tendre toute réflexion et action avec des personnes très dépendantes : Changement de regard. Respect. Bien-traitance.

Pour notre part, nous allons

- a- Elaborer des interventions de formation en direction des professionnels de santé et des travailleurs sociaux (éducateurs)
- b- poser la question des personnes très dépendantes dans tous les autres chantiers, c'est à dire dans tous les champs de la vie sociale.

ACTIVITÉS SPORTIVES, CULTURELLES, ARTISTIQUES ET DE LOISIRS

Référents : Arlette, Martine et Stéphanie G.

Nous constatons :

Que des éducatrices sportives formées au sport adapté ne trouvent pas de travail tandis que des éducateurs sportifs en club en milieu ordinaire ne sont pas formés à un accueil de ce type

Que même s'il faut la favoriser autant que possible, il n'est pas envisageable en toutes circonstances et pour toute personne de pratiquer l'inclusion (dans les activités sportives particulièrement)

Nous souhaitons :

Améliorer l'information sur l'offre locale.

Contribuer à la qualification des clubs et associations dans leur capacité à accueillir la diversité des publics.

Pour notre part, nous allons :

- a- Travailler avec l'Office des Sports de Villefranche pour inscrire dans le catalogue des propositions sportives les modalités d'accueil des personnes en situation de handicap. Première étape d'un projet plus large concernant l'ensemble des activités culturelles, artistiques et de loisirs dans l'arrondissement.
- b- Aider des éducateurs sportifs de l'UFRAPS à trouver des lieux de stage dans les clubs de la région.
- c- Proposer et accompagner la constitution de groupes spécifiques dans des clubs ordinaires afin de faciliter la pratique sportive de personnes en situation de handicap lorsque cela est nécessaire pour ces dernières (selon le principe des CLIS à l'école)